

U /

HR 14222
D 16
3



Je soussigné, Marc Chagall, artiste peintre, demorant à Venise, Les Collines, route de St Jeannet.

ai l'honneur de vous informer qu'il m'a été présenté par George Toesca de l'American Express. à Nice. un tableau intitulé "scène de Cirque"

En conséquence, je requiers à mes risques et périls qu'il plaise à Monsieur le Commissaire de Police de saisir l'œuvre litigieuse, en application de la loi de 19 et 24 juillet 1793 et celle du 11 mars 1902, en attendant qu'il soit ultérieurement statué par le Tribunal Correctionnel sur la répression, la confiscation et les dommages-intérêts de droit.

Fait à Venise le huit juin mil neuf cent soixante et un.

American Prato

Venise le 8 JUIN 1961

L'Officier Municipal
M. Off.



Marc Chagall